



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► La Grignonnais (44)

Un jardin forêt comestible et participatif

La commune de La Grignonnais s'est engagée dans la réalisation d'un jardin forêt nourricier. Un projet porté par la commune et co-construit avec les habitants. La première phase de conception touche à sa fin, la période de plantation est prévue pour cet automne (2022).

En 2009, une motion a été prise pour prendre en considération le développement durable dans ses projets. Depuis, la commune de La Grignonnais, commune ligérienne de 1650 habitants, porte des actions en faveur d'un développement rural, local et durable en mettant en place des actions simples, fondées sur les économies de moyen et sur le respect de l'environnement. En 2020, elle reçoit la plus haute distinction du label Apicité (3 abeilles) marquant une démarche exemplaire pour l'environnement et la biodiversité. Des actions où le rôle des habitants est central. **Le projet de forêt gourmande puise dans cette philosophie d'aménager le bourg : prendre soin ensemble de l'environnement.**

↗ Une prairie à ré-aménager

Depuis quelques temps, les élus s'interrogent sur le devenir d'une prairie de 5000 m² située juste en bordure du bourg derrière l'école et les terrains de foot. L'espace est à la croisée de différents lieux de vie : école, maisons, local associatif, terrain de sport, étang, parking. Jusqu'alors oublié, depuis un an, cet espace est devenu très fréquenté avec l'arrivée du parcours d'accrobranche très apprécié des jeunes de la commune et des environs. L'espace est « vert », entouré d'une belle langue boisée au sud-est, mais la commune pense qu'il peut être amélioré, à la fois en termes d'usages mais aussi de biodiversité.



Le projet est co-construit avec les habitants. Plusieurs ateliers enfants et adultes ont été organisés pour travailler au plan directeur du projet

↗ L'arbre au centre

La prairie est ceinturée par un bois mais le projet est l'opportunité de planter plus encore. À la Grignonnais, l'arbre est considéré comme un allié de premier plan, du point de vue du climat mais aussi sur le volet social. **L'objectif est d'offrir un nouveau lieu partagé aux habitants en préservant la biodiversité. Améliorer le cadre de vie et anticiper l'avenir de manière conviviale et poétique.**

↗ Un projet participatif et éducatif

Pour constituer les groupes de travail la commune choisit de s'adresser au conseil municipal des enfants

Les jardins de Phine



Pour les accompagner dans ce projet, les élus ont choisi de faire appel à Delphine Dupin qui propose l'accompagnement à la création de paysages gourmands selon les principes de conception de la permaculture. Pour ce projet, elle s'est associée à l'association minibigforest qui accompagne les collectivités dans la plantation de petites forêts denses selon la méthode Miyawaki. ■

et communique dans le bulletin municipal et la page facebook de la commune. Le bouche à oreille a fonctionné et un groupe de 8 enfants s'est constitué. De même chez les adultes où le groupe est constitué à moitié d'élus et à moitié d'habitants. Les groupes sont là, le défi sera de les faire perdurer. "Le mieux serait qu'une association d'habitants se crée à l'issue du projet, à l'image de notre jardin partagé" poursuit le maire. Pour répondre à la demande de formation, **Delphine Dupin qui accompagne les élus, associe à chaque atelier de conception participatif un moment de formation aux grands principes de la permaculture. De son côté, l'association minibigforest intègre dans son accompagnement la formation des minibigkeeper : les gardiens de la forêt.**

➤ Un programme co-construit

Les quatre ateliers ont permis l'élaboration d'un plan directeur «pour faire de cet espace un lieu social, de détente, partagé, favorisant la biodiversité». Celui-ci comprendra notamment un «jardin-forêt» avec

“ Nous souhaitons créer un nouveau lieu partagé favorisant la détente et la biodiversité. Un espace autonome, conçu et géré par les habitants. ”



Gwénaél Crahès, maire

des plantes comestibles et un arbre à palabre, un labyrinthe végétal de 400m² avec une agora, une mare, une zone d'observation avec une tour d'hirondelles, un parcours sensoriel et une zone de repos.

➤ Anticiper la gestion

L'objectif de la collectivité est aussi de planter sans surcharger le travail des services techniques. La commune emploie 3 personnes à temps plein et une personne en contrat aidé. Le fleurissement est assuré par 1 ETP, renforcé par le contrat aidé (26/35eme). « Il faut un espace autonome, conçu et géré par les habitants » souhaite le maire. Les ateliers permettent de former les habitants à la permaculture dont un des principes phares est de **minimiser l'énergie dépensée dans un projet**. Delphine Dupin

a également sollicité les services techniques dès le début du projet pour évoquer les problématiques d'entretien (outils et temps passé).

➤ Travaux à venir

En novembre, parallèlement aux travaux de désherbage, chaulage et paillage, des ateliers de sensibilisation seront menés dans les écoles auprès des élèves de CP et CE. En décembre, un chantier participatif de plantations sera organisé, et les vivaces comestibles seront plantées au printemps 2023.

➤ Coût et financement

Le projet est budgeté à hauteur de 48 000 euros HT (conception, plantations et aménagements) dont 4780 euros HT d'études et 43 400 euros HT de travaux. Certains travaux d'aménagement sont prévus en régie pour réduire le cout du projet. **Des financements ont été sollicités chez différents partenaires :**

- **Un partenaire privé** : la marque de boissons Innocent (à hauteur de 15 000 euros)
- **Un financement participatif** (en cours)
- **Des fonds de la région** dans le cadre « une naissance : un arbre » (finance à hauteur de 15 euros par arbre)
- **Le Département 44** sera sollicité aussi. Gwénaél Crahès précise que «sous réserve que cet espace soit ouvert au public, et ce sera le cas, notre projet pourrait recevoir une subvention départementale, à hauteur de 50% du montant global, dans le cadre de l'accès aux petits sites de nature, soit un financement à hauteur de 15 274,40 €». ■



L'espace concerné par le projet est situé entre le parcours accrobranche et le terrain de football, et sillonné de cheminements qui rejoignent les deux sites.

CONTACT :

Gwénaél Crahès, maire / 02 40 51 36 61 / gwénael.crahes@lagrignonais.fr

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

